



DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

Téléphone : 02 48 76 43 26

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Télécopie: 02 48 76 06 22

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
en exercice 12

Présents 7
Votants 7

PRESENTS :

L'an deux mil vingt-trois, le 04 décembre 2023, le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire,
Date de convocation : 28 novembre 2023
Date d'affichage : 28 novembre 2023
MRS et MMES LAURENT, JAUBERT, METGE, CHASSIN, CADIOT, GAGNOL, BRAVY,
EXCUSES : Mr SURIEU, LORDEL, BOUQUELY
ABSENTES : Mme REBOUX, BOULANDET
SECRETAIRE : Mme GAGNOL Elisabeth

ELECTION D'UNE
1^{ère} ADJOINTE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que deux options se posent pour le remplacement de Madame PRUVOST en tant que première adjointe. Soit le Conseil Municipal reste à 3 adjoints, soit Madame PRUVOST est remplacée par une conseillère municipale. Monsieur le Maire propose d'élire une nouvelle première adjointe. L'élection se fait au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel et avec obligation de parité. Une liste composée d'une adjointe a été soumise au vote, comprenant : 1^{ère} adjointe : Mme CADIOT Patricia.

Nombre de votants :	7
Nombre de bulletins nuls :	0
Nombre de blanc	1
Suffrages exprimés :	6
Majorité absolue :	4

La liste a obtenu 6 voix

La liste ayant eu la majorité absolue, la première adjointe est immédiatement installée.

Pour copie conforme, en Mairie, le 05 décembre 2023.

Le secrétaire

Elisabeth GAGNOL



- Transmis au représentant
de l'Etat le : 07/12/2023
- Publié le : 07/12/2023
- Mis en ligne le : 07/12/2023



DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

Téléphone : 02 48 76 43 26

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Télécopie: 02 48 76 06 22

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

Envoyé en préfecture le 07/12/2023

Reçu en préfecture le 07/12/2023

Publié le

SLO

ID : 018-211801188-20231204-DEL04122023_46-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
en exercice 12

Présents 7

Votants 7

PRESENTS :

L'an deux mil vingt-trois, le 04 décembre 2023, le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire,
Date de convocation : 28 novembre 2023
Date d'affichage : 28 novembre 2023
MRS et MMES LAURENT, JAUBERT, METGE, CHASSIN, CADIOT, GAGNOL, BRAVY,
EXCUSES : Mr SURIEU, LORDEL, BOUQUELY
ABSENTES : Mme REBOUX, BOULANDET
SECRETAIRE : Mme GAGNOL Elisabeth

INDEMNITE DE FONCTION

Pour faire suite au renouvellement de la première adjointe, M. le Maire invite les conseillers à fixer le taux des indemnités de fonction perçues par le Maire, les adjoints.

Sur proposition de M. le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

- FIXE le taux de l'indemnité du Maire à 41 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.
- FIXE le taux de l'indemnité du 1er, 2ème, 3ème et 4ème adjoint à 13% de l'indice brut terminal de la fonction publique.
- SUPPRIME l'indemnité de conseiller municipal délégué.
- PRECISE que cette délibération entrera en vigueur une fois que l'arrêté de délégation et la présente délibération deviendront exécutoires.

Pour copie conforme, en Mairie, le 05 décembre 2023.

Le secrétaire

Elisabeth GAGNOL



- Transmis au représentant
de l'Etat le : 07/12/2023

- Publié le : 07/12/2023

- Mis en ligne le : 07/12/2023



DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

Téléphone : 02 48 76 43 26

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Télécopie: 02 48 76 06 22

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

Envoyé en préfecture le 07/12/2023

Reçu en préfecture le 07/12/2023

Publié le

ID : 018-211801188-20231204-DEL04122023_47-DE

SLO

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
en exercice 12

Présents 7

Votants 7

PRESENTS :

L'an deux mil vingt-trois, le 04 décembre 2023, le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire,

Date de convocation : 28 novembre 2023

Date d'affichage : 28 novembre 2023

MRS et MMES LAURENT, JAUBERT, METGE, CHASSIN, CADIOT, GAGNOL, BRAVY, EXCUSES : Mr SURIEU, LORDEL, BOUQUELY

ABSENTES : Mme REBOUX, BOULANDET

SECRETAIRE : Mme GAGNOL Elisabeth

DELEGATION DE
FONCTIONS

Vu le procès-verbal d'élection de Madame CADIOT en tant que 1ère adjointe, il lui est donné délégation de fonctions pour les affaires suivantes :

- Budget
- Administration générale
- Affaires sociales
- Secrétariat
- Signature des dépenses et des recettes en l'absence du Maire
- Etat-Civil en absence du Maire
- Signature de toutes correspondances et tous actes en matière d'urbanisme réglementaire soit : toute décision relative à l'occupation et à l'utilisation du sol régies par le code de l'urbanisme, les actes administratifs en matière d'urbanisme et fiscalité de l'urbanisme en l'absence de Monsieur le Maire, Serge LAURENT.

Pour copie conforme, en Mairie, le 05 décembre 2023.

Le secrétaire

Elisabeth GAGNOL



- Transmis au représentant
de l'Etat le : 07/12/2023
- Publié le : 07/12/2023
- Mis en ligne le : 07/12/2023



DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

Téléphone : 02 48 76 43 26

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Télécopie: 02 48 76 06 22

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

Envoyé en préfecture le 07/12/2023

Reçu en préfecture le 07/12/2023

Publié le

ID : 018-211801188-20231204-DEL04122023_48-DE

SLO

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de conseillers
en exercice 12**

Présents 7
Votants 7

PRESENTS :

L'an deux mil vingt-trois, le 04 décembre 2023, le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire,
Date de convocation : 28 novembre 2023
Date d'affichage : 28 novembre 2023
MRS et MMES LAURENT, JAUBERT, METGE, CHASSIN, CADIOT, GAGNOL, BRAVY,
EXCUSES : Mr SURIEU, LORDEL, BOUQUELY
ABSENT : Mme REBOUX, BOULANDET
SECRETAIRE : Mme GAGNOL Elisabeth

**REMPLACEMENT DE MME
PRUVOST AU SEIN DES
COMMISSIONS**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée dans quelles commissions Madame PRUVOST était membre.

Il demande à l'assemblée les personnes souhaitant faire part à ces différentes commissions.

- COMMISSION CNAS : Mmes CADIOT Patricia et LAURENT Marie-France (agent)
- COMMISSION DELEGATION SERVICE PULIC :
Titulaires : JAUBERT Denis, BOUQUELY Frédéric, CADIOT Patricia
Suppléants : LORDEL Jorris, CHASSIN Marie-José, BOULANDET Karine
- COMMISSION CCAS : MR JAUBERT remplacera Mme PRUVOST.

Madame PRUVOST étant suppléante en tant que représentante auprès des associations. Elle ne sera pas remplacée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- Accepte à l'unanimité, les remplacements présentés ci-dessus.

Pour copie conforme, en Mairie, le 05 décembre 2023.

Le secrétaire

Elisabeth GAGNOL



- Transmis au représentant
de l'Etat le : 07/12/2023
- Publié le : 07/12/2023
- Mis en ligne le : 07/12/2023



DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

Téléphone : 02 48 76 43 26

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Télécopie: 02 48 76 06 22

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

Envoyé en préfecture le 07/12/2023

Reçu en préfecture le 07/12/2023

Publié le

ID : 018-211801188-20231204-DEL04122023_49-DE

SLO

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers
en exercice 12

Présents 7
Votants 7

PRESENTS :

**Modification des tarifs
communaux**

L'an deux mil vingt-trois, le 04 décembre 2023, le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire,
Date de convocation : 28 novembre 2023
Date d'affichage : 28 novembre 2023
MRS et MMES LAURENT, JAUBERT, METGE, CHASSIN, CADIOT, GAGNOL, BRAVY, EXCUSES : Mr SURIEU, LORDEL, BOUQUELY
ABSENT : Mme REBOUX, BOULANDET
SECRETAIRE : Mme GAGNOL Elisabeth

Sur proposition de la Commission de Finances et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **FIXE** à l'unanimité les tarifs communaux qui seront applicables au 1er Janvier 2024 de la manière suivante :

ASSAINISSEMENT

• Prix de vente du m3	3.40 € le m3
• Abonnement annuel	33 € (en 2 fois)
• Résiliation de l'Abonnement :	15 € inchangé

CIMETIERE

• Concession trentenaire (caveau, colombarium, cavurne)	120 € inchangé
• Inhumation urne	25 € inchangé
• Colombarium	530 € inchangé
• Cavurne	760 € inchangé
• Vacation garde-champêtre	30 € inchangé

BULLETIN MUNICIPAL

Annonces Jouettois :

• 1/8ème de page	35 €	inchangé
• ¼ de page	55 €	inchangé
• ½ page	85 €	inchangé
• 1 page		160 € inchangé

Annonces extérieures :

• 1/8 ème de page	90 € inchangé
• ¼ de page	120 € inchangé
• ½ ème page	160 € inchangé
• 1 page	300 € inchangé

GARDERIE

1 enfant :	20 €
2 enfants :	30 €
3 enfants :	40 €



DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

Téléphone : 02 48 76 43 26

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Télécopie: 02 48 76 06 22

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

Envoyé en préfecture le 07/12/2023

Reçu en préfecture le 07/12/2023

Publié le

SLO

ID : 018-211801188-20231204-DEL04122023_49-DE

TARIF CANTINE

Quotient familial	Jouettois
QF < 666	1 €
666 ≤ QF ≤ 1200	3.17 €
QF > 1200	3.83 €

TARIFS DE LOCATION CENTRE SOCIO-CULTUREL :

GRANDE SALLE (y compris sono-chauffage – cuisine)	Particuliers habitant la commune et associations locales	Particuliers et associations extérieures à la commune
RIFLES-SPECTACLE-REPAS	1 jour 270 € 2 jours 395 3 jours 510 €	1 jour 530 € 2 jours 755€ 3 jours 880 €
VIN D'HONNEUR	1 jour 150€	1 jour 290 €
SALLE POLYVALENTE (avec cuisine)		
REPAS-VIN D'HONNEUR	1 jour 120 €	1 jour 240 €
CAUTION Location	500 €	500 €
CAUTION MENAGE	80 €	80 €
CAUTION tri	50 €	50 €

Tarifs de la salle des fêtes inchangés.

MARCHE DE PÂQUES

gratuit

Emplacement pour les food trucks

5 € par jour

Pour copie conforme, en Mairie, le 05 décembre 2023.

Le secrétaire

Elisabeth GAGNOL



- Transmis au représentant

de l'Etat le : 07/12/2023

- Publié le : 07/12/2023

- Mis en ligne le : 07/12/2023



DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

Téléphone : 02 48 76 43 26

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Télécopie: 02 48 76 06 22

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

Envoyé en préfecture le 07/12/2023

Reçu en préfecture le 07/12/2023

Publié le

ID : 018-211801188-20231204-DEL04122023_50-DE

SLO

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
en exercice 12

Présents 7
Votants 7

PRESENTS :

Subventions aux
Associations

L'an deux mil vingt-trois, le 04 décembre 2023, le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire,
Date de convocation : 28 novembre 2023
Date d'affichage : 28 novembre 2023

MRS et MMES LAURENT, JAUBERT, METGE, CHASSIN, CADIOT, GAGNOL, BRAVY,
EXCUSES : Mr SURIEU, LORDEL, BOUQUELY
ABSENTES : Mme REBOUX, BOULANDET
SECRETAIRE : Mme GAGNOL Elisabeth

Monsieur LAURENT présente le montant des subventions attribuées aux différentes associations. Sur proposition de la Commission de Finances et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ACCORDE à l'unanimité, les subventions aux associations, toujours sous réserve de la production du bilan moral et financier de l'année passée et d'un projet d'activité pour l'année suivante.

- AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	430 €
- AMICALE PETANQUE JOUETTOISE	430 €
- LES AMIS JOUETTOIS	450 €
- COOPERATIVE SCOLAIRE	580 €
- FOYER DES JEUNES	500 €
- STE DE CHASSE	220 €
- STE DE PECHE	450 €
- CLUB DE KARATE-JUDO	600 €
- CODAME	600 €
- FNACA	0 €
- FNATH	0 €
- ADMR	0 €
- RANDONNEURS JOUETTOIS	700 €
- MOTARD CLUB JOUETTOIS	300 €
- CULTURE EN JOUET	300 €
- AUBOIS DE TERRE ET DE FEUX	100 €
- JOUET IN COUNTRY DANCE	250 €
- PARLONS EN ENSEMBLE	0 €
- AJSEP	0 €
- LES BABMBINS JOUETTOIS	300 €
- GENERATION MANETTE	400 €
- ENJOUÉ	0 €
- OLVA	0 €
- AMICALE DES CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE	0 €
- C.C.A.S	13 500 €

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite au placement de chiens d'un administré, il est proposé d'attribuer des subventions exceptionnelles aux refuges qui ont récupérés ces chiens.

- Refuge de beaugard à Saint Eloi :	1200 €
- Les lévriers en détresse :	300 €



DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

Téléphone : 02 48 76 43 26

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Télécopie: 02 48 76 06 22

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

Envoyé en préfecture le 07/12/2023

Reçu en préfecture le 07/12/2023

Publié le

ID : 018-211801188-20231204-DEL04122023_50-DE

SLO

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Accorde à l'unanimité les subventions exceptionnelles présentées ci-dessus.

Pour copie conforme, en Mairie, le 05 décembre 2023.

Le secrétaire

Elisabeth GAGNOL



- Transmis au représentant
de l'Etat le : 07/12/2023
- Publié le : 07/12/2023
- Mis en ligne le : 07/12/2023



DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

Téléphone : 02 48 76 43 26

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Télécopie: 02 48 76 06 22

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

Envoyé en préfecture le 07/12/2023

Reçu en préfecture le 07/12/2023

Publié le

ID : 018-211801188-20231204-DEL04122023_51-DE

SLO

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
en exercice 12

Présents 7
Votants 7

PRESENTS :

L'an deux mil vingt-trois, le 04 décembre 2023, le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire,
Date de convocation : 28 novembre 2023
Date d'affichage : 28 novembre 2023
MRS et MMES LAURENT, JAUBERT, METGE, CHASSIN, CADIOT, GAGNOL, BRAVY,
EXCUSES : Mr SURIEU, LORDEL, BOUQUELY
ABSENTES : Mme REBOUX, BOULANDET
SECRETAIRE : Mme GAGNOL Elisabeth

Commission Electorale

Monsieur le Maire fait part d'un courrier de la préfecture indiquant que la commission électorale doit être renouvelée

Elle se décompose de la manière suivante :

- un conseiller municipal
- un délégué de l'administration
- un délégué du TGI

Mme GAGNOL se porte volontaire pour représenter le conseil municipal et Monsieur le Maire propose une liste de 3 noms pour les délégués représentants de l'administration.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal

- Approuve à l'unanimité la désignation de MADAME GAGNOL et la liste présentée par Monsieur le Maire.

Pour cople conforme, en Mairie, le 05 décembre 2023.

Le secrétaire

Elisabeth GAGNOL



- Transmis au représentant
de l'Etat le : 07/12/2023
- Publié le : 07/12/2023
- Mis en ligne le : 07/12/2023



DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

Téléphone : 02 48 76 43 26

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Télécopie: 02 48 76 06 22

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

Envoyé en préfecture le 07/12/2023

Reçu en préfecture le 07/12/2023

Publié le

ID : 018-211801188-20231204-DEL04122023_52-DE

SLOW

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
en exercice 12

Présents 7
Votants 7

PRESENTS :

L'an deux mil vingt-trois, le 04 décembre 2023, le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire,
Date de convocation : 28 novembre 2023
Date d'affichage : 28 novembre 2023
MRS et MMES LAURENT, JAUBERT, METGE, CHASSIN, CADIOT, GAGNOL, BRAVY,
EXCUSES : Mr SURIEU, LORDEL, BOUQUELY
ABSENTES : Mme REBOUX, BOULANDET
SECRETAIRE : Mme GAGNOL Elisabeth

RPQS EAU

Monsieur le Maire donne lecture de la synthèse réalisée par le S.M.A.E.P. DE LA REGION DE NERONDES relative au Prix et la Qualité du Service Public de l'Eau Potable 2022.

Les communes adhérentes au Syndicat sont invitées à se prononcer sur ce document.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- ADOPTE à l'unanimité le Rapport sur la Prix et la Qualité du Service Public de l'Eau Potable 2022 du S.M.A.E.P. DE LA REGION DE NERONDES.

Pour copie conforme, en Mairie, le 05 décembre 2023.

Le secrétaire

Elisabeth GAGNOL



- Transmis au représentant
de l'Etat le : 07/12/2023
- Publié le : 07/12/2023
- Mis en ligne le : 07/12/2023



DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

Téléphone : 02 48 76 43 26

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Télécopie: 02 48 76 06 22

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

Envoyé en préfecture le 07/12/2023

Reçu en préfecture le 07/12/2023

Publié le

ID : 018-211801188-20231204-DEL04122023_53-DE

SLO

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
en exercice 12

Présents 7
Votants 7

PRESENTS :

L'an deux mil vingt-trois, le 04 décembre 2023, le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire,
Date de convocation : 28 novembre 2023
Date d'affichage : 28 novembre 2023
MRS et MMES LAURENT, JAUBERT, METGE, CHASSIN, CADIOT, GAGNOL, BRAVY,
EXCUSES : Mr SURIEU, LORDEL, BOUQUELY
ABSENTES : Mme REBOUX, BOULANDET
SECRETAIRE : Mme GAGNOL Elisabeth

DEPENSES IMPREVUES

Préalablement au vote du budget primitif 2024, la ville ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2023.

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1er trimestre 2024, et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le Conseil Municipal peut, en vertu de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, autoriser le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2023

A Savoir :

- Chapitre 20 : 77 000 € réparti de la manière suivante :

- 60 000 € études architecte Préau Mairie

- 17 000 € SDE - Passage en LED

- Chapitre 21 : 100 000 € Espace sport

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal qui accepte à l'unanimité, l'autorisation de mandater les dépenses d'investissement 2024 dans la limite des crédits repris ci-dessus, et ce avant le vote du budget primitif 2024.

Pour copie conforme, en Mairie, le 05 décembre 2023.

Le secrétaire

Elisabeth GAGNOL

- Transmis au représentant
de l'Etat le : 07/12/2023
- Publié le : 07/12/2023
- Mis en ligne le : 07/12/2023



DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

Téléphone : 02 48 76 43 26

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Télécopie: 02 48 76 06 22

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

Envoyé en préfecture le 07/12/2023

Reçu en préfecture le 07/12/2023

Publié le

ID : 018-211801188-20231204-DEL04122023_54-DE

SLO

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
en exercice 12

Présents 7
Votants 7

PRESENTS :

L'an deux mil vingt-trois, le 04 décembre 2023, le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire,
Date de convocation : 28 novembre 2023
Date d'affichage : 28 novembre 2023
MRS et MMES LAURENT, JAUBERT, METGE, CHASSIN, CADIOT, GAGNOL, BRAVY,
EXCUSES : , Mr SURIEU, LORDEL, BOUQUELY
ABSENTES : Mme REBOUX, BOULANDET
SECRETAIRE : Mme GAGNOL Elisabeth

MODE DE GESTION DU
SERVICE PUBLIC
ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire présente à l'assemblée délibérante, en application des dispositions des articles L.1411-1 et suivant du Code Général des Collectivités Territoriales pris en application de la Loi n°93-122 du 29 janvier 1993, modifiée relative à la prévention et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques, le rapport sur les différents modes de gestion du service public d'assainissement.

Le Conseil Municipal,

Au vu du rapport présentant les différents modes d'exploitation envisageables pour le service d'assainissement, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité,

- De retenir la délégation de service public comme principe de délégation pour le service de l'assainissement,
- D'autoriser le Maire à lancer la procédure définie par les articles L.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour copie conforme, en Mairie, le 05 décembre 2023.

Le secrétaire

Elisabeth GAGNOL



- Transmis au représentant
de l'Etat le : 07/12/2023
- Publié le : 07/12/2023
- Mis en ligne le : 07/12/2023